



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
  - a) Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle;
  - b) Méthodes de travail de la Commission de statistique;
  - c) Examen du programme : indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut;
  - d) Comptabilité nationale;
  - e) Comptabilité économique et environnementale;
  - f) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique;
  - g) Technologies de l'information et de la communication au service du développement;
  - h) Programme de comparaison internationale;
  - i) Statistiques des incapacités;
  - j) Traitement massif des données informatiques et modernisation des systèmes de statistique;
  - k) Publications de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies;

---

\* E/CN.3/2014/1.



- l) Coordination des activités statistiques au sein du système des Nations Unies;
  - m) Journée mondiale de la statistique;
  - n) Développement des statistiques régionales.
4. Questions soumises pour information :
- a) Statistiques démographiques;
  - b) Statistiques des établissements humains;
  - c) Statistiques ventilées par sexe;
  - d) Statistiques sur les drogues et la consommation de drogues;
  - e) Statistiques des migrations internationales;
  - f) Statistiques de la culture;
  - g) Statistiques agricoles et rurales;
  - h) Statistiques de l'énergie;
  - i) Statistiques du commerce international des services;
  - j) Statistiques du tourisme;
  - k) Statistiques des prix;
  - l) Indicateurs économiques à court terme;
  - m) Statistiques de l'environnement;
  - n) Indicateurs du développement;
  - o) Renforcement des capacités statistiques;
  - p) Intégration des données statistiques et géospatiales;
  - q) Coordination et intégration des programmes statistiques;
  - r) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
5. Questions relatives au programme (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-sixième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-cinquième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la pratique antérieure, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres un président, trois vice-présidents et un rapporteur (le Bureau).

Les membres du Bureau exercent, dans la mesure du possible, leurs fonctions pendant deux ans : ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

## **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarante-quatrième session (New York, 26 février-1<sup>er</sup> mars 2013)<sup>1</sup> et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2013/235. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux de la session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa quarante-cinquième session.

### **Documentation**

Ordre du jour provisoire et annotations ([E/CN.3/2014/1](#))

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session ([E/CN.3/2014/L.1](#))

## **3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision**

### **a) Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle**

La Commission est saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Le rapport rappelle les premiers travaux du groupe, qui ont abouti à l'adoption du préambule révisé des Principes fondamentaux, et décrit les différentes étapes qui ont conduit en juillet 2013 le Conseil économique et social à faire siens ces principes au lendemain du vingtième anniversaire de leur adoption. Il présente en outre les consultations menées par le Groupe conformément à la mission que lui a confiée la Commission à sa dernière session en mars 2013. Cette mission incluait également l'élaboration de directives sur les moyens de renforcer l'application des principes. Le projet de directives établi par le Groupe est présenté à la Commission à titre de document de travail. La Commission est invitée à formuler des observations sur le rapport et le document de travail.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle ([E/CN.3/2014/2](#))

### **b) Méthodes de travail de la Commission de statistique**

La Commission sera saisie du rapport établi par le Bureau concernant ses méthodes de travail. Pour établir ce rapport, le Bureau a mené des consultations générales et s'est inspiré d'initiatives et de travaux menés ailleurs, comme la réforme en cours du Conseil économique et social et l'étude conduite par le

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2013, Supplément n° 4 (E/2013/24)*, chap. I, sect. B, projet de décision.

Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à l'issue de la quarante-quatrième session de la Commission. Le rapport traite de la rationalisation de l'ordre du jour, s'agissant notamment de sa teneur, de sa structure et de la gestion du temps imparti à son examen, et contient des propositions sur les moyens de renforcer le rôle du Bureau et de développer les relations de la Commission avec le Conseil économique et social et les autres commissions techniques. Il présente également les décisions provisoires prises par le Bureau pour améliorer les méthodes de travail lors de la présente session. La Commission est invitée à formuler des observations sur le rapport et à décider des changements à apporter à ses méthodes de travail.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau sur les méthodes de travail de la Commission ([E/CN.3/2014/3](#))

#### **c) Examen du programme : indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut**

La Commission sera saisie d'un rapport sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut, établi par le Groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut. Le rapport et le document de travail qui l'accompagne dressent le bilan des pratiques en la matière aux niveaux national, régional et international. Le rapport examine les possibilités de s'acheminer vers la mise au point d'un ensemble d'indicateurs de progrès établis sur des bases scientifiques solides et universellement acceptés. Il porte en outre sur l'évaluation et le suivi des objectifs du programme de développement pour l'après-2015, passant en revue les propositions existantes relatives au cadre de développement pour l'après-2015, soulignant la nécessité de concevoir une méthode d'évaluation intégrée et fondée sur des bases scientifiques solides et précisant les éléments indispensables à la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi. Dans une partie distincte, le rapport aborde les principaux points que se doivent de retenir les décideurs, contient des propositions permettant d'accroître la participation des statisticiens des organismes officiels aux débats et travaux en cours en vue de l'établissement du programme de développement pour l'après-2015, et offre des suggestions facilitant la réalisation des travaux sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut.

La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur le contenu du rapport, notamment sur les principaux points que se doivent de retenir les décideurs, les propositions visant à accroître la participation des statisticiens aux débats et travaux en cours en vue de l'établissement du programme de développement pour l'après-2015, ainsi que sur le programme de travail proposé par le Groupe des Amis de la présidence.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut ([E/CN.3/2014/4](#))

**d) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Le rapport rend compte des progrès accomplis dans la transition vers le *Système de comptabilité nationale 2008*<sup>2</sup> (SCN 2008), et s'intéresse notamment aux propositions visant à renforcer la coordination et à accroître les ressources permettant la mise en place du Système et l'établissement de statistiques économiques connexes. Il présente les activités et les conclusions de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et fait le point sur l'établissement sous leur forme définitive des publications facilitant la mise en place du Système. La Commission est invitée à donner son avis et à formuler des recommandations sur les divers éléments du programme de travail du Groupe intersecrétariats.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2014/5](#))

**e) Comptabilité économique et environnementale**

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique et environnementale. Le rapport rend compte de l'avancement des travaux du Comité, s'agissant notamment de la mise en place du cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) de 2012. Il décrit les activités visant à appuyer la mise en place du cadre central et favoriser le développement du programme de recherche, ainsi que les résultats obtenus en la matière. Il récapitule les progrès accomplis dans l'établissement d'un programme de travail permettant de mettre à l'essai et développer le programme de recherche relatif à la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE de 2012. Il fait le point sur l'état d'avancement des publications du Comité d'experts sur le SCEE. Il présente également les progrès réalisés dans la rédaction des directives pour la compilation des comptes et des statistiques de l'eau. La Commission est invitée à donner son avis sur les travaux du Comité d'experts.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique et environnementale ([E/CN.3/2014/6](#))

**f) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique**

La Commission est saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique. Le Groupe, créé par la Commission à sa quarante-quatrième session, a pour tâche d'établir une note de réflexion sur la portée et la structure du cadre de mesure du commerce international et de la mondialisation économique, ainsi que sur la coordination des activités dans ce domaine. Le rapport expose les raisons nécessitant l'élaboration du cadre de mesure, présente ses principaux éléments et contient des propositions sur la manière d'aller de l'avant. La Commission est

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29.

invitée à faire connaître ses vues sur les propositions figurant au dernier paragraphe du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique ([E/CN.3/2014/7](#))

**g) Technologies de l'information et de la communication au service du développement**

La Commission sera saisie du rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement. Ce rapport fait le point des travaux récents du Partenariat, notamment la révision de la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC), la révision du *Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies* publié par l'Union internationale des télécommunications, ses nouveaux travaux sur la mesure des différences entre les sexes dans l'accès à ces technologies et sur la mesure des déchets d'équipements électriques et électroniques, et ses derniers travaux de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information. Le rapport souligne les difficultés que rencontrent les services de statistique pour améliorer et rendre plus accessibles les statistiques relatives aux TIC – difficultés qui tiennent notamment à la multiplicité des producteurs de données dont le nombre ne cesse d'augmenter – et s'intéresse au rôle que joue dans ce domaine la coordination nationale. Il comporte des recommandations pour améliorer et rendre plus accessibles les statistiques officielles sur les TIC. La Commission est invitée à examiner les progrès réalisés dans le domaine des statistiques relatives aux TIC et à formuler des observations à cet égard, à approuver la liste révisée des indicateurs fondamentaux relatifs à l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et à leur utilisation, à examiner et approuver les recommandations proposées pour améliorer les statistiques concernant les TIC et à exprimer son appui à la poursuite des travaux du Partenariat.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement ([E/CN.3/2014/8](#))

**h) Programme de comparaison internationale**

La Commission est saisie du rapport sur le Programme de comparaison internationale établi par la Banque mondiale pour le compte du Conseil d'administration du Programme. Le rapport fait le point de la mise en œuvre du cycle 2011 du Programme. Il présente le mode de calcul utilisé pour établir les estimations du Programme pour 2011, les initiatives menées en matière de gouvernance pour faciliter les calculs et analyser les résultats préliminaires, le calendrier de publication des résultats définitifs et la stratégie de communication connexe, les principes organisant la révision des statistiques de parité de pouvoir d'achat et des propositions pour l'évaluation du cycle 2011 du Programme. La

Commission souhaitera peut-être examiner les progrès réalisés en vue de la publication des résultats définitifs et envisagera peut-être de créer un groupe des Amis de la présidence sur le Programme de comparaison internationale chargé de procéder à l'évaluation du cycle 2011 du Programme.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale ([E/CN.3/2014/9](#))

#### **i) Statistiques des incapacités**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), portant sur les activités en cours ou prévues pour améliorer la qualité des statistiques des incapacités, les rendre plus accessibles et faciliter les comparaisons entre elles. Le rapport décrit les travaux menés par le Groupe de Washington sur la mise au point et à l'essai de questions relatives aux handicaps destinées à être utilisées dans le cadre de recensements et d'enquêtes, les travaux menés par le Groupe en collaboration avec l'UNICEF sur la mise au point et à l'essai d'une série de questions portant tout particulièrement sur les enfants handicapés et les obstacles les empêchant de pleinement accéder à l'éducation et la mise au point par l'OMS d'une enquête type sur les handicaps. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les travaux en cours ou prévus et à indiquer s'il existe d'autres questions importantes à examiner. Le Groupe de Washington demande également que la Commission approuve son plan de travail.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités ([E/CN.3/2014/10](#))

#### **j) Traitement massif des données informatiques et modernisation des systèmes de statistique**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le traitement massif des données informatiques et la modernisation des systèmes de statistique. Ce rapport donne une idée d'ensemble des activités récentes des instituts officiels de statistique et présente les résultats de l'évaluation mondiale conduite en 2013 par la Division de statistique sur l'utilisation des mégadonnées dans les statistiques officielles. Il propose de s'acheminer vers la création d'un groupe de travail à l'échelon mondial qui, en s'appuyant sur les initiatives régionales existantes, assure la mise en commun des innovations méthodologiques et des moyens de formation. Ce groupe serait fondé sur un partenariat international pour l'utilisation des mégadonnées dans les pays en développement, en appui au programme de développement pour l'après-2015. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les propositions figurant dans la dernière partie du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le traitement massif des données informatiques et la modernisation des systèmes de statistique ([E/CN.3/2014/11](#))

**k) Publications de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les publications de la Division de statistique. Ce rapport donne un aperçu du programme de publication de la Division et rend compte de la production et de la diffusion de ses deux types de publications – les annuaires et autres répertoires et les publications méthodologiques. Tout en contribuant à réduire l'empreinte carbone de l'Organisation et à diminuer le nombre de titres et de documents imprimés conformément aux décisions du Comité des politiques, la Division fait face à de nouveaux défis, notamment à la baisse des ressources mises à sa disposition et à la hausse de ses coûts de production, et à de nouvelles réalités, devant en particulier s'adapter à l'évolution des technologies numériques et aux changements dans les habitudes et les préférences des utilisateurs de données. Elle a commencé l'examen critique de ses pratiques en matière d'impression, de traduction et de distribution et invite la Commission à faire des recommandations sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter à son programme de publication et à ses pratiques.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les publications de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies ([E/CN.3/2014/12](#))

**l) Coordination des activités statistiques au sein du système des Nations Unies**

La Commission sera saisie du rapport final du Groupe des Amis de la présidence sur la coordination des activités statistiques au sein du système des Nations Unies. Ce rapport rend compte des activités et des débats menés par le Groupe, examine en détail divers aspects de la coordination au sein du système des Nations Unies et formule des recommandations pour améliorer ladite coordination. Un document de travail joint au rapport présente les services statistiques du système des Nations Unies et leurs programmes de travail respectifs. Un second document de travail, proposant une vision à long terme d'un recueil, d'une mise en commun et d'une diffusion efficaces des données à l'échelle mondiale, a été établi par le Mexique. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les propositions faites pour améliorer la coordination des activités statistiques au sein du système des Nations Unies et à indiquer éventuellement les domaines où faire porter en priorité ces efforts d'amélioration.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur la coordination des activités statistiques au sein du système des Nations Unies ([E/CN.3/2014/13](#))

**m) Journée mondiale de la statistique**

Suite à la première Journée mondiale de la statistique célébrée le 20 octobre 2010, la Commission a décidé en 2012 qu'une Journée mondiale de la statistique aurait lieu tous les cinq ans. Elle est saisie du rapport du Secrétaire général où figure une proposition concernant l'organisation de la Journée mondiale de la statistique en 2015. Les recommandations présentées dans ce rapport se fondent sur des consultations mondiales menées à la fin de l'année 2013.

La Commission est invitée à adopter une date et un thème pour la Journée mondiale de la statistique en 2015 et à demander à la Division de statistique et aux organismes internationaux d'appuyer et de promouvoir l'organisation de manifestations nationales, régionales ou mondiales dans le cadre de cette journée.

Le rapport contient également un projet de résolution à soumettre à l'Assemblée générale pour examen, où est désigné Journée mondiale de la statistique 2015 le jour arrêté par la Commission à sa présente session.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique (E/CN.3/2014/14)

#### **n) Développement des statistiques régionales**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Ce rapport rend compte, d'un point de vue régional, de la place des statistiques dans la définition du programme de développement pour l'après-2015. Il examine les besoins en données jugées nécessaires à la réalisation des objectifs de développement pour l'après-2015 et au suivi des progrès accomplis à cet effet, ainsi que les perspectives qui s'offrent aux systèmes statistiques nationaux et les défis à relever en la matière. Il s'intéresse au rôle joué par la coopération et les politiques régionales dans la définition et la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et donne l'exemple de la région Asie-Pacifique. Il souligne les efforts déployés au cours des dernières années pour renforcer la collaboration et les dispositifs intergouvernementaux régionaux concernant le développement de la statistique, citant comme exemples les États membres de la CESAP qui jouent un rôle moteur dans les débats menés au niveau mondial.

Le rapport préconise que le développement de la statistique figure comme objectif dans le programme de développement pour l'après-2015 et présente les éléments d'un dispositif qui permettrait d'atteindre cet objectif.

La Commission souhaitera peut-être faire des observations sur la requête tendant à faire du développement de la statistique l'un des objectifs du programme de développement pour l'après-2015 et examiner ses incidences sur le développement de la statistique et sur les entités de statistique. Elle souhaitera peut-être également faire des recommandations quant au rôle de la coopération et des politiques régionales en la matière.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la CESAP sur la statistique dans le programme de développement pour l'après-2015 (perspectives de la région Asie-Pacifique) (E/CN.3/2014/15)

### **4. Questions soumises pour information**

#### **a) Statistiques démographiques**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques, qui fait état des progrès qui ont été accomplis dans le cadre du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010. Le

rapport rend également compte de la première Réunion d'experts chargée de réviser les principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements organisée en vue du cycle de recensements de 2020, et de ses conclusions, et fournit un calendrier des réalisations attendues. Il fait en outre le point sur la mise en distribution de la publication intitulée *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, troisième révision*<sup>3</sup>. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques ([E/CN.3/2014/16](#))

#### **b) Statistiques des établissements humains**

La Commission sera saisie de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur les statistiques des établissements humains. Dans la Déclaration du Millénaire qu'ils ont adoptée en 2000, les dirigeants de la planète se sont engagés à améliorer le sort des habitants de taudis. Malgré son importance, la sécurité des droits fonciers n'était pas mesurée à l'échelon mondial faute de données comparables. Au cours des cinq dernières années, ONU-Habitat a fait des progrès en la matière en s'appuyant sur des enquêtes menées auprès des ménages, des recensements et des renseignements administratifs. Le rapport décrit les méthodes employées pour recueillir des données sur la sécurité des droits fonciers et recommande leur usage au sein des systèmes statistiques nationaux. ONU-Habitat reçoit de l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe une aide financière permettant de renforcer les capacités des États et des villes et ces méthodes sont utilisées, par le biais d'enquêtes sur les inégalités en milieu urbain, dans 25 villes du monde. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur les statistiques des établissements humains ([E/CN.3/2014/17](#))

#### **c) Statistiques ventilées par sexe**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe, qui fait la synthèse des récentes activités entreprises par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment la diffusion en ligne d'un ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes et la mise en œuvre de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes. Le rapport fait également le bilan des résultats des mesures visant à renforcer les programmes nationaux de statistiques ventilées par sexe et rend compte de l'organisation de la septième réunion du Groupe d'experts interinstitutions. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

---

<sup>3</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.13.XVII.10.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe ([E/CN.3/2014/18](#))

**d) Statistiques sur les drogues et la consommation de drogues**

La Commission sera saisie du rapport sur les moyens d'améliorer la qualité des statistiques sur les drogues et l'accès à ces statistiques établi par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en coopération avec l'OMS, l'Organisation mondiale des douanes, la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies et le Système mondial de surveillance du tabagisme. Le rapport, qui expose les problèmes que les États et les organisations régionales et internationales rencontrent en matière de recueil et de communication des données relatives à l'offre et à la consommation de drogues, propose également une série de mesures visant à améliorer la qualité des statistiques en la matière et leur accessibilité aux échelons national, régional et international. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'ONUDC sur les moyens d'améliorer la qualité et l'accessibilité des statistiques sur les drogues ([E/CN.3/2014/19](#)).

**e) Statistiques des migrations internationales**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques des migrations internationales, qui fournit des informations sur les récents débats concernant les migrations internationales et le développement organisés dans le cadre de l'ONU, qui plaide sans relâche pour que les statistiques en la matière soient améliorées afin de mieux rendre compte de la complexité du phénomène migratoire. Le rapport fait état de l'accessibilité de ces données, qui sont fondées sur diverses sources d'information qui présentent chacune des qualités et des faiblesses. Il présente également les travaux que la Division de statistique et la Division de la population de l'ONU mènent ou ont prévu de mener en la matière, notamment le recueil de données et l'estimation du nombre total de migrants dans le monde. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques des migrations internationales ([E/CN.3/2014/20](#))

**f) Statistiques de la culture**

La Commission sera saisie du rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui fait le point de l'évolution récente des statistiques internationales de la culture. Le rapport rend plus précisément compte de l'avancée des travaux relatifs au projet d'enquête mondiale sur les statistiques de l'emploi culturel et constate les progrès accomplis en vue de sa mise en œuvre. Il présente également des informations sur la mise en œuvre mondiale du Cadre de l'UNESCO pour les

statistiques culturelles de 2009, en mettant l'accent sur les dernières publications qui ont enrichi la série de manuels s'y rapportant. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'UNESCO sur les statistiques de la culture ([E/CN.3/2014/21](#))

**g) Statistiques agricoles et rurales**

La Commission sera saisie du rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, qui met l'accent sur les avancées enregistrées dans la mise en place d'accords de partenariat à l'échelon régional, les activités en cours en matière de renforcement des capacités, les premiers résultats du programme de recherche ciblée ainsi que les faits nouveaux relatifs à la mobilisation de ressources financières supplémentaires. Le rapport, dont la Commission est invitée à prendre acte, présente également les grandes orientations qui seront suivies pour la mise en œuvre du programme en 2014.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ([E/CN.3/2014/22](#))

**h) Statistiques de l'énergie**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie, qui décrit les activités entreprises entre 2011 et 2013, y compris l'élaboration de directives concernant la compilation des statistiques de l'énergie (Manuel à l'usage des statisticiens de l'énergie); et le plan de travail relatif à ses futures activités. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie ([E/CN.3/2014/23](#))

**i) Statistiques du commerce international des services**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international des services ainsi que d'un document de travail contenant le projet de guide à l'usage des statisticiens, qui accompagnera le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010*<sup>4</sup>. Le rapport décrit les différentes étapes nécessaires pour élaborer ce guide avec la participation active des États et offre un aperçu de son contenu. Il présente également les travaux de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services. La Commission est invitée à prendre acte du rapport et, partant, à approuver le guide à l'usage des statisticiens destiné à accompagner le *Manuel* à l'intention des États Membres.

---

<sup>4</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.XVII.14.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international des services (E/CN.3/2014/24)

**j) Statistiques du tourisme**

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et d'un document de travail contenant le projet de guide à l'usage des statisticiens, qui accompagnera les *Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme*<sup>5</sup>. Le rapport décrit les étapes nécessaires pour élaborer et finaliser ce guide, dont il présente les grandes parties. Il offre également un aperçu des travaux que l'OMT a entrepris, en coopération avec les États et les organisations internationales, depuis qu'elle a présenté son dernier rapport à la Commission, en 2011. La Commission est invitée à prendre acte du rapport et, partant, à approuver le guide à l'usage des statisticiens destiné à accompagner les *Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme* à l'intention des États Membres.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'OMT sur les statistiques du tourisme (E/CN.3/2014/25)

**k) Statistiques des prix**

La Commission sera saisie du rapport établi par le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, dans lequel ce dernier fait le point de ses activités récentes et donne un aperçu de ses objectifs. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix (E/CN.3/2014/26)

**l) Indicateurs économiques à court terme**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les indicateurs économiques à court terme, qui présente l'initiative commune que la Division de statistique et Eurostat ont lancée, en collaboration avec Statistique Canada, l'Institut national de statistique italien, Statistiques Pays-Bas et le Service statistique fédéral de la Fédération de Russie, en vue de mettre en œuvre le programme de travail sur ces indicateurs approuvé par la Commission à sa quarante-deuxième session. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs économiques à court terme (E/CN.3/2014/27)

**m) Statistiques de l'environnement**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement, qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement depuis que la

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.28.

Commission l'a approuvé, à sa quarante-quatrième session, et en présente les objectifs pour 2014 et 2015. Le rapport couvre les principaux domaines pris en compte dans le plan d'action défini en vue de l'application du Cadre, notamment la création d'un groupe d'experts sur les statistiques de l'environnement et l'élaboration de son programme de travail, la mise au point d'outils pédagogiques et méthodologiques, la formation et le renforcement des capacités, les activités de promotion et l'établissement de liens de collaboration. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement ([E/CN.3/2014/28](#))

**n) Indicateurs du développement**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement permettant de suivre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui décrit les activités du Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et de la Division de statistique. Le rapport examine les enseignements tirés du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, les méthodes de suivi des progrès enregistrés en vue de leur réalisation et les mesures que les institutions membres ont prises en matière de renforcement des capacités statistiques. Il fait aussi le point sur l'établissement des rapports annuels décrivant les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs et évalue l'accessibilité des données nécessaires pour établir les indicateurs s'y rapportant. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement permettant de suivre les objectifs du Millénaire pour le développement ([E/CN.3/2014/29](#))

**o) Renforcement des capacités statistiques**

La Commission sera saisie d'un rapport que la Banque mondiale et le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle ont établi sur les initiatives lancées récemment pour appeler l'attention sur l'importance qu'a le renforcement des capacités statistiques, en particulier dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Parmi ces initiatives figure la signature d'un mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine des statistiques conclu entre la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Fonds monétaire international et l'ONU. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale et du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle sur le développement des statistiques ([E/CN.3/2014/30](#))

**p) Intégration des données statistiques et géospatiales**

La Commission sera saisie du rapport sur l'élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux, établi par le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales. Le rapport fait la synthèse de

la première réunion du Groupe d'experts et présente son mandat et son projet de programme de travail, notamment la future organisation d'une conférence internationale, conformément à la demande formulée par la Commission à sa dernière session. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales ([E/CN.3/2014/31](#))

#### **q) Coordination et intégration des programmes statistiques**

La Commission sera saisie d'un rapport rendant compte des travaux que le Comité de coordination des activités de statistique a menées au cours de l'année écoulée, notamment des principales conclusions de ses vingt et unième et vingt-deuxième sessions, qui se sont tenues le 25 février 2013 à New York et du 4 au 6 septembre 2013 à Ankara. La Commission, qui souhaitera peut-être tenir compte des vues exprimées par le Comité lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour, est invitée à prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique ([E/CN.3/2014/32](#))

#### **r) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social**

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission pour faire suite à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution [1999/51](#), en vue de favoriser une meilleure interaction entre la Commission et le Conseil.

La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général comprenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social ou d'autres commissions techniques, qui concernent les travaux de la Commission de statistique. La note porte sur les incidences que la réforme actuelle du Conseil pourrait avoir sur la Commission. Elle décrit également les mesures que la Commission et la Division de statistique ont prises à ce jour et celles qu'il leur est conseillé de prendre compte tenu des décisions et des mandats des organes dont elles relèvent. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission ([E/CN.3/2014/33](#))

#### **5. Questions relatives au programme (Division de statistique de l'ONU)**

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique concernant les activités en cours, les plans et les priorités.

**6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-sixième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes de référence. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil économique et social (voir résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2014-2017. La Commission est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-sixième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

**Documentation**

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session de la Commission ([E/CN.3/2014/L.2](#))

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission pour 2014-2017 ([E/CN.3/2014/34](#))

**7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-cinquième session**

La Commission souhaitera peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa quarante-cinquième session, qui sera ensuite présenté au Conseil.

**Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-cinquième session ([E/CN.3/2014/L.\\_\\_\\_\\_](#))

---